



<u>Calendrier inscriptions et réinscriptions</u> Année scolaire 2023-2024

Campagne de réinscription :

Concerne les élèves actuellement scolarisés dans l'établissement de la Toute Petite Section au Cours Moyen 2ème année inclus.

- 1. Du vendredi 3 février 2023 au vendredi 10 mars 2023 : en priorité absolue.
- 2. A compter du lundi 13 mars 2023, sans priorité par rapport aux nouvelles demandes d'inscription.

Campagne d'inscription :

Concerne les élèves actuellement scolarisés dans un autre établissement de la Toute Petite Section au Cours Moyen 2^{ème} année inclus.

Sont concernés:

- Les élèves venant d'un établissement français métropolitain public ou privé sous contrat, ou d'un établissement français à l'étranger homologué par le Ministère de l'Éducation Nationale.
- Les élèves issus d'un autre système, auquel cas l'enfant devra subir un test d'évaluation de ses connaissances (25 000 FCFA).

Les demandes sont reçues à compter du vendredi 3 février 2023 à l'école ou par mél à l'adresse suivante :

directrice@paulangevin.com

Déroulement et rappel :

Une fois terminée la période des réinscriptions (<u>dernier délai 10 mars 2023</u>), les dossiers de demande d'inscription et de demande tardive de réinscription (qui ne sont plus prioritaires) sont généralement traités sous huit jours.

Tout dossier incomplet sera rejeté.

Liste des documents à fournir :

INSCRIPTION REINSCRIPTION La fiche d'inscription*; La fiche de réinscription*; o 2 photos d'identité récentes ; 2 photos d'identité récentes ; o **Extrait de naissance** ou fiche d'état civil ou photocopie du Dossier santé comprenant : Livret de famille ; une fiche médicale* pour chaque Dossier santé comprenant : enfant (2 feuillets à imprimer recto 0 une fiche médicale* pour chaque enfant (2 feuillets à verso - document confidentiel imprimer recto verso - document confidentiel adressé à la adressé à la Direction sous pli fermé); Direction sous pli fermé); une fiche familiale d'urgence*, non une fiche familiale d'urgence*, non confidentielle, afin de confidentielle, afin de répondre au répondre au mieux aux situations d'urgence pouvant mieux aux situations d'urgence toucher votre (vos) enfant(s); pouvant toucher votre (vos) les photocopies du carnet de vaccination; enfant(s); les attestations ophtalmologique et ORL. (Obligatoires) les photocopies du carnet de Pour l'enfant déjà scolarisé dans un autre établissement, vaccination; présenter en outre : le livret scolaire et l'attestation de les bilans ophtalmologique et ORL mis radiation de l'école précédente. (Obligatoire) Le règlement financier* signé. Le règlement financier* signé.

^{*} Documents à télécharger sur le site internet de l'établissement www.paulangevin.com